

Appel à candidature

Jeunes Architectes et Paysagistes Ligériens (JAPL)

édition 2015

Placer de jeunes professionnels au talent prometteur sous le regard des maîtres d'ouvrages publics et privés, du milieu professionnel et du public sensible à l'architecture tel est l'objectif de l'action commune à l'Ardepa, l'ensa Nantes, l'URCAUE avec le soutien de l'union sociale de l'habitat (USH) des Pays de la Loire.

Sélectionnés sur dossier par un jury réunissant quatorze personnalités nationales et régionales, les lauréats voient leurs premiers travaux, leur démarche et leur parcours promus à travers :

- **une exposition** présentée pendant un mois à Nantes puis dans les grandes villes de la région des Pays de la Loire dont la scénographie soignée valorise photos, images infographiques et plans ;
- **un catalogue**, trace pérenne et outil de contact diffusé par les organisateurs, les lauréats et vendus en librairie ;
- **une soirée de présentation** exclusivement réservée aux maîtres d'ouvrages, au cours de laquelle chaque lauréat se présente à ses futurs commanditaires ;
- **un site internet** diffusant auprès d'un large public les éléments facilitant la reconnaissance du travail de l'architecte ou de la jeune agence ;
- **des publications presse** résultant de la présence de journalistes spécialisés au sein du jury et de l'action de communication des trois organisateurs et de leurs partenaires.

L'exposition sera présentée simultanément avec celle des AJAP 2014 dans la Galerie Loire de l'ensa Nantes du 15 février au 31 mars 2016.

Conditions de candidature

Être diplômé d'une école d'architecture ou de paysage, résider dans les Pays de la Loire, être âgé de **35 ans maximum** (en 2015) et avoir réalisé au moins un projet (livré ou en cours) ou avoir participé à au moins un concours (en ou hors région des Pays de la Loire).

Forme des dossiers

Les dossiers seront de format A4 ou A3 (15 pages mini et 35 max). Ils comporteront :

- des éléments de présentation synthétiques de la ou des première(s) réalisation(s), de la participation à un ou à des concours y compris la participation à des concours étudiants internationaux ou nationaux,
- un cv avec la liste des références,
- une lettre d'intention : votre approche dans la fabrication du projet.

Date limite de dépôt ou d'envoi des dossiers

Les dossiers de candidatures devront être envoyés avant le mardi 1er septembre 2015 (cachet de la poste faisant foi) à l'ardepa, 6 quai François Mitterrand - 44200 Nantes ou déposés sur place avant 18h.

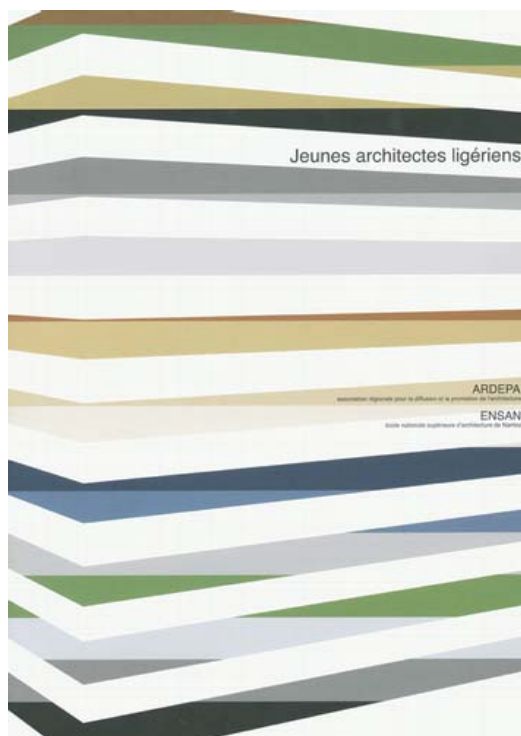
Renseignements : 02 40 59 04 59

Jury

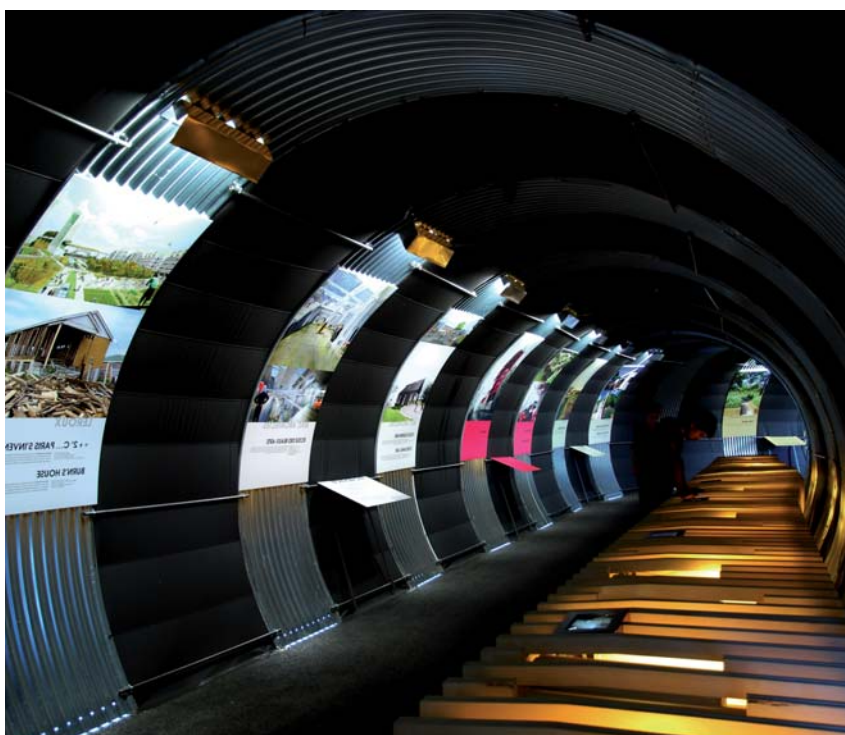
Quatorze personnalités représentant tous les vecteurs de la diffusion de la culture architecturale : services de l'État, instances territoriales, centres culturels, journaux et sites dédiés...



Jeunes Architectes et Paysagistes Ligériens (JAPL) éditions précédentes



1ère édition : présentation au Lieu Unique du 11 au 31 mars 2006. Scénographie : Métalobil (Freddy Bernard et Matthieu Lebot). Catalogue co-édité par l'ardepa et l'ensa Nantes, rédaction, Dominique Amouroux.



Deuxième édition : JAPL 2011 et AJAP 2010 (scénographie de Marchi_Architecte). Présentation dans la Galerie Loire de l'ensa nantes du 20 septembre au 30 octobre 2011. Scénographie : Dany Cartron (CAUE 44). Catalogue co-édité par l'ardepa, l'ensa Nantes et l'URCAUE, rédaction, Dominique Amouroux. L'exposition a ensuite été exposée lors des 24h de l'architecture à Strasbourg en 2012.